Approches transformatrices sensibles genre pour les droits fonciers des femmes :

Réflexions des coalitions S4HL au Bangladesh, en Colombie et en Éthiopie

Juillet 2025

Introduction

L'initiative mondiale de plaidoyer Stand for Her Land (S4HL) est un mouvement mondial visant à combler le fossé persistant entre les protections juridiques des droits fonciers des femmes (WLR) et leur réalisation dans la pratique. S'appuyant sur des approches transformatrices sensibles au genre (GTA), S4HL s'efforce de démanteler les barrières structurelles, sociales et institutionnelles empêchant les femmes (notamment celles qui vivent dans la pauvreté et appartiennent à des communautés marginalisées) d'accéder à la terre, au territoire, au logement et aux ressources naturelles, de les utiliser et de les contrôler, sur un pied d'égalité avec les hommes.

Ce rapport de synthèse présente les idées et les enseignements tirées d'un processus d'apprentissage réflexif entrepris par les coalitions S4HL au Bangladesh, en Colombie et en Éthiopie. Par le biais d'ateliers participatifs, d'entretiens et de dialogues communautaires, ces coalitions ont exploré la façon dont les approches transformatrices sensibles au genre sont appliquées dans leurs contextes particuliers pour faire progresser les droits fonciers des femmes. Leurs réflexions offrent des conseils précieux aux praticiens, aux décideurs politiques et aux défenseurs de la justice de genre et des droits fonciers.

En mettant l'accent sur le leadership des femmes au niveau local, en remettant en question les normes sociales néfastes et en intégrant l'éthique des soins dans les activités de plaidoyer et les programmes, les coalitions ne se contentent pas d'autonomiser les femmes, elles transforment le sens de l'action et les réalités vécues par celles-ci. Ce document rend compte de leurs expériences sous la forme d'idées concrètes pour la programmation. Elles pourront ainsi informer et inspirer des efforts plus larges pour parvenir à des changements équitables et durables en matière de droits fonciers des femmes.[1]

Origine de S4HL

S4HL a été créé pour combler le fossé en matière d'application des droits fonciers des femmes, soit le fossé entre les normes strictes mises en place pour protéger l'égalité des droits des femmes à la terre et la réalisation de ces droits dans la pratique. En comblant cette lacune, S4HL veille à ce que des millions de femmes puissent bénéficier du pouvoir de transformation des droits fonciers. Notre communauté d'alliés divers travaille selon un modèle de coalition, reliant les acteurs mondiaux et locaux et permettant aux femmes leaders locales et aux hommes, champions de la justice de genre, de plaider en faveur d'un renforcement des droits fonciers des femmes. Les coalitions nationales S4HL sont composées d'organisations locales, d'organisations nationales de la société civile (OSC) et d'autres acteurs non étatiques qui œuvrent à la réalisation d'un objectif commun, à savoir : le renforcement des droits fonciers des femmes. Dirigées par une organisation de coordination, ces coalitions établissent des partenariats avec d'autres acteurs clés, y compris des agences gouvernementales et la société civile, et jouent un rôle de catalyseur pour la réalisation des droits fonciers des femmes.

[1] S4HL définit les personnes « locales » comme des acteurs qui plaident pour et depuis leurs communautés dans l'ensemble du continuum rural-urbain, y compris les habitants des zones rurales, les petits exploitants, les personnes autochtones et les communautés informelles.

Approches transformatrices sensibles au genre

Les approches transformatrices sensibles au genre font partie du paysage du développement depuis près de vingt ans. Pourtant, les praticiens et les décideurs politiques cherchent encore la meilleure façon les concevoir, les mettre en œuvre et les étendre de manière efficace. Ces approches cherchent à remettre en question, à modifier et à démanteler les relations sociales inégales et les dynamiques de pouvoir au sein des ménages, des communautés et des institutions. Il s'agit donc d'un outil puissant pour parvenir à un changement durable au niveau des systèmes, étant, toutefois, complexe à mettre en œuvre et à mesurer. Bien que ces approches sensibles au genre soient prometteuses en théorie, l'on manque de preuves empiriques sur les interventions qui entraînent des changements transformateurs dans la pratique ou sur la façon dont les résultats de ces dernières se comparent aux approches de genre accommodantes.[2] Cet exercice de réflexion vise à développer ce corpus de connaissances afin de favoriser une intégration plus importante et plus productive des droits fonciers des femmes.

Qu'est-ce qu'une approche transformatrice sensible au genre ?

Selon le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres acteurs du développement, « une approche transformatrice sensible au genre vise à examiner, remettre en question et transformer activement les causes sous-jacentes des inégalités de genre enracinées dans des institutions sociales discriminatoires. En tant que telle, cette approche vise à s'attaquer aux relations de pouvoir inégales et sexuées, aux normes, aux attitudes, aux comportements et aux pratiques discriminatoires liées au genre, ainsi qu'aux politiques et lois discriminatoires ou ignorant la dimension de genre, qui créent et perpétuent les inégalités entre les sexes. Ce faisant, elle cherche à éradiquer les formes systémiques et sous-jacentes de discrimination fondée sur le genre en créant ou en renforçant des relations équitables entre les sexes et des institutions sociales en faveur de l'égalité de genre. »[3]

GTA Resources

FIDA. 2023. Approches transformatrices sensibles au genre pour renforcer les droits des femmes à la terre et aux ressource.

FIDA. 2025. Comment réaliser la note : Concevoir des approches transformatrices sensibles au genre dans le contexte des droits des femmes à la terre et aux ressources.

Plus de ressources sur la page web CIFOR-ICRAF approches transformatrices sensibles au genre.

La théorie du changement de S4HL est fondée sur les approches transformatrices sensibles au genre. En catalysant un mouvement durable et local en faveur des droits fonciers des femmes, en améliorant les connaissances et les ressources des parties prenantes pour réaliser ces droits et en engageant les communautés dans ce processus, S4HL vise à renforcer la voix et l'action des femmes ; transformer les dynamiques de pouvoir entre les sexes dans la prise de décision

[2] McDougall, C., Elias, M., Mulema, A. 2021. Le potentiel et les inconnues des approches transformatrices sensibles au genre. CGIAR GENDER PLATFORM Evidence Explainer (en anglais). Nairobi, Kenya : CGIAR GENDER Platform. https://hdl.handle.net/10568/114804.

[3] FAO, FIDA, WFP & CGIAR GENDER Impact Platform. 2023. *Guidelines for measuring gender transformative change in the context of food security, nutrition and sustainable agriculture.* Rome, FAO, FIDA, PAM et CGIAR.

au sein des ménages, des communautés et des institutions ; réformer les lois discriminatoires et les pratiques d'application ; et démanteler les normes sociales, les attitudes et les comportements qui entravent les droits fonciers des femmes, tout en promouvant ceux qui les renforcent.

Avec le financement de Landesa, S4HL contribue à la base de données sur les approches transformatrices sensibles au genre en facilitant un processus structuré d'apprentissage et de réflexion parmi ses coalitions au Bangladesh, en Colombie et en Éthiopie. Cette initiative favorise également l'apprentissage mutuel avec d'autres coalitions et partenaires de S4HL. Les objectifs de ce processus sont les suivants :

- Identifier et systématiser les enseignements et les défis émergents de la mise en œuvre des approches transformatrices sensibles au genre pour faire progresser les droits fonciers des femmes par le biais du modèle S4HL de plaidoyer allant de l'échelon local à l'échelon mondial.
- Créer des opportunités pour les membres de la coalition afin d'explorer et de comprendre les outils des approches transformatrices sensibles au genre ayant démontré leur capacité à apporter des changements pérennes et transformateurs.
- Organiser un atelier virtuel pour faciliter l'apprentissage et le dialogue structurés et transnationaux sur les concepts et les pratiques en matière d'approches transformatrices sensibles au genre et soutenir la réalisation des droits fonciers des femmes.

En quoi S4HL est-elle une approche transformatrice sensible au genre ?

Qu'est-ce qu'une approche transformatrice sensible au genre ?	Principes et approches de S4HL en matière d'approches transformatrices sensibles au genre	Résultats de S4HL
Elle émerge de l'action et du leadership collectifs et locaux et est dirigée par ceux-ci. Elle mobilise le pouvoir de la collectivité.	Les femmes locales sont au centre et à la tête des activités de S4HL. L'initiative donne la priorité au leadership des femmes des zones rurales, des établissements informels et d'autres communautés marginalisées, reconnaissant que leurs perspectives et leurs expériences sont au cœur de la transformation des dynamiques de pouvoir économique et de genre. S4HL est dirigé par des coalitions nationales d'OSC et s'efforce d'inspirer les organisations de défense des droits humains des femmes et de gouvernance foncière afin de donner la priorité à la garantie des droits fonciers des femmes dans leurs activités de plaidoyer et de programmation, tout en influençant collectivement les responsables pour obtenir un impact. S4HL s'appuie sur les mouvements existants et les efforts de plaidoyer, en collaborant avec des organisations locales pour développer les efforts passés et actuels, afin de renforcer et d'étendre les droits fonciers des femmes.	À tous les niveaux, les femmes exercent de plus en plus une efficacité politique forte et à part égale avec les hommes dans la gouvernance foncière. Ceci entraîne un mouvement fort, enraciné localement, en faveur des droits fonciers des femmes.
Elle s'attaque aux causes profondes des inégalités de genre, notamment les politiques, les normes sociales, les relations de pouvoir et les obstacles structurels et institutionnels.	S4HL s'efforce d'apporter des changements au niveau des individus, des ménages, des communautés, des pays, des régions et du monde. À chaque niveau, nous devons reconnaître et traiter les dynamiques de pouvoir et démanteler les barrières tout en identifiant les opportunités et les alliés.	Les femmes exercent de plus en plus une efficacité politique forte et à part égale avec les hommes dans la gouvernance foncière. Les femmes leaders des communautés ont une voix et un pouvoir dans les sphères privées et publiques, influençant les décisions qui ont trait à leurs terres, leurs moyens de subsistance et leurs communautés.
	S4HL s'efforce de donner aux détenteurs de droits et aux responsables les connaissances et les compétences nécessaires pour jouer efficacement leur rôle dans la réalisation des droits fonciers des femmes. S4HL œuvre à organiser et à renforcer les partenariats en vue d'une action collective.	Les connaissances juridiques des femmes et leur capacité à agir en matière de droits fonciers sont considérablement renforcées. Les acteurs gouvernementaux et les autres leaders disposent de connaissances, de ressources et d'incitations suffisantes pour réaliser les droits fonciers des femmes.
	S4HL s'engage à supprimer les barrières sociales, notamment les normes, les comportements et les pratiques négatifs qui empêchent la mise en œuvre effective des lois, des politiques et des normes existantes en matière de droits fonciers des femmes. S4HL cherche à ce que les hommes, les garçons et les personnes influentes qui respectent les règles changent les normes sociales, y compris les leaders traditionnels, les fonctionnaires et les membres de la communauté, afin de faire progresser les droits fonciers des femmes.	Les normes sociales qui limitent les droits fonciers des femmes sont de plus en plus remises en question et abordées au sein des communautés et des espaces politiques.
	SH4L plaide activement en faveur de programmes politiques et d'engagements de ressources qui soutiennent les droits fonciers des femmes, en ciblant à la fois les gouvernements et les acteurs du développement international.	Les acteurs nationaux et mondiaux apportent un plus grand soutien à la réalisation des droits fonciers des femmes.

	S4HL reconnaît que si les lois et les politiques qui protègent et renforcent les droits fonciers des femmes sont essentiels, elles doivent être activement mises en œuvre et appliquées pour permettre un véritable changement. S4HL reconnaît que les efforts de plaidoyer doivent susciter une volonté politique pour la mise en œuvre.	Les responsables font preuve d'une volonté et d'une capacité politiques accrues pour soutenir et renforcer les droits fonciers des femmes, traduisant les engagements juridiques en résultats tangibles pour celles-ci.
	S4HL reconnaît que les droits fonciers des femmes ne sont pas seulement une question d'équité, mais aussi un facteur essentiel de l'autonomie économique des femmes, de leur sécurité alimentaire et de leur protection contre la violence sensible au genre. Les droits fonciers des femmes renforcent également la capacité de celles-ci à réagir aux catastrophes et au effets du changement climatique.	L'utilisation de la terre par les femmes et leur pouvoir de décision sur celle-ci contribuent au développement durable. Les gouvernements et les acteurs du développement reconnaissent et financent de plus en plus le rôle des droits fonciers des femmes dans leur autonomisation économique, la lutte contre l'insécurité alimentaire, la violence sensible au genre et le changement climatique.
Elle est spécifique au contexte, flexible et adaptable. Elle utilise des méthodes d'apprentissage participatives et expérientielles.	S4HL adopte une approche fondée sur des données probantes, en commençant par une analyse approfondie des cadres juridiques, des droits fonciers et des normes sociales en vigueur dans chaque contexte. L'autonomie des coalitions est essentielle. Alors que S4HL suit une vision et des principes communs, chaque coalition peut définir sa propre stratégie et ses propres activités en fonction des réalités locales. Les leaders et les membres de la coalition élaborent ensemble leurs approches, avec le soutien de S4HL Monde, en veillant à ce que les interventions soient pertinentes au niveau local.	Transversal
Elle reconnaît la complexité, y compris les formes croisées de discrimination.	S4HL applique une optique intersectionnelle, reconnaissant que toutes les femmes ne vivent pas l'insécurité foncière de la même manière. L'initiative reconnaît les obstacles cumulés auxquels sont confrontées les femmes en raison de leur appartenance ethnique, de leur appartenance autochtone, de leur âge, de leur handicap, de leur situation matrimoniale, de leur contexte de déplacement et de leur statut socio-économique.	Transversal
	S4HL utilise une approche collective de transfert de pouvoir et de renforcement de la voix et de l'action des femmes dans la gouvernance foncière, notamment les femmes ayant été les plus marginalisées (locales, autochtones, des bidonvilles, des minorités ethniques et religieuses, jeunes femmes, veuves, et communautés de réfugiés).	Transversal
	S4HL reconnaît et prend en compte une série de droits fonciers en plus de la titrisation individuelle documentée (par exemple : les droits fonciers collectifs des peuples autochtones).	Transversal
Elle soutient explicitement la sécurité des « perturbateurs ».	S4HL s'engage à adopter une approche visant à « ne pas nuire » dans toutes ses activités. Il s'agit d'identifier et de traiter de manière proactive les dynamiques de pouvoir, les risques et les conséquences involontaires qui peuvent découler de la remise en cause de normes et de systèmes bien établis. S4HL reconnaît que la défense des droits fonciers des femmes (en particulier dans des contextes de conflit, de déplacement ou de conservatisme social) peut être risquée, notamment pour les femmes militantes et leaders des communautés locales. S4HL s'efforce d'atténuer ces risques en intégrant la sécurité, les soins et la réflexion éthique dans ses stratégies, y compris lorsqu'elle aborde des questions sensibles telles que les normes sociales néfastes.	Transversal

Elle instaure la confiance, favorise la réflexion critique à tous les niveaux et attire l'attention sur la politique et la pratique du pouvoir au sein de nous-mêmes, de nos organisations et de nos réseaux.	S4HL accorde de l'importance aux processus participatifs :[4] Une participation significative : Les activités sont conçues pour garantir de réelles possibilités d'engagement et de leadership de la part des groupes de pouvoir minoritaires. Prise de décision inclusive : S4HL offre aux participants au projet une possibilité égale et significative d'être impliqués dans la prise de décision à différents stades du projet. Partage transparent de l'information : S4HL cherche à partager des informations pertinentes claires, honnêtes, sûres et également accessibles avec toutes les parties prenantes afin de s'assurer qu'elles comprennent les objectifs et les activités, qu'elles puissent y participer et en bénéficier, et qu'elles nous demandent des comptes. Mécanisme de remonté d'information réactif : S4HL met en place des procédures accessibles, sûres et fiables pour que les participants puissent faire part de leurs commentaires ou de leurs plaintes. Ces processus sont intégrés dans un système de suivi et d'évaluation flexible, avec des procédures et des délais transparents pour la réponse et l'apprentissage.	Transversal

Processus de réflexion des coalitions

En comprenant que S4HL est une approche transformatrice sensible au genre, trois coalitions ont participé à un exercice de réflexion sur les approches transformatrices sensibles au genre : la coalition du Bangladesh, Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie) et la coalition d'Éthiopie. (Voir l'encadré pour plus de détails sur chaque coalition).

Avec les conseils de l'équipe monde de S4HL, chaque coalition a conçu et mis en œuvre de manière indépendante son propre processus de réflexion pour évaluer l'utilisation et l'impact des approches transformatrices sensibles au genre.

- **Coalition du Bangladesh.** Elle a mené des discussions de groupe (FDG) et des entretiens avec des informateurs clés (KII), avec des membres de la coalition et des parties prenantes afin d'évaluer les progrès du projet en matière de transformation sensible au genre.[5]
- **Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie)**, s'enorgueillit de son engagement en faveur de l'action, de la réflexion et de la transformation. La coalition a examiné divers rapports et activités antérieurs et a mené des entretiens avec les principales parties prenantes.
- **Coalition d'Éthiopie.** Elle a organisé un atelier de réflexion et d'apprentissage pour engager les parties prenantes dans un examen collectif.[6]

[4] Partiellement adapté de CARE Gender Marker Guidance (2019).

[5] FGD : deux dans le village de Karnai à Dinajpur, deux dans l'Union Nazirpur de Bauphal, Patuakhali, et un dans l'Union North Channel de Faridpur Sadar. KII : quatre responsables agricoles, trois responsables fonciers, un responsable de l'information et un représentant du conseil syndical. La coalition a enregistré et analysé les réponses afin d'identifier les thèmes et les idées récurrents.

[6] L'atelier lui-même a utilisé deux approches : des présentations et des séances de réflexion approfondie par le biais de groupes de discussion. L'atelier a réuni 37 participants (27 femmes et 10 hommes), dont des membres de la coalition, des femmes locales et des membres du groupe de travail national.

Chaque coalition a produit un rapport résumant les résultats de ces réflexions. Ces rapports offrent des informations détaillées sur leurs expériences et leurs apprentissages. Ce document présente une synthèse de ces rapports de réflexion. Les rapports individuels complets des coalitions seront rendus publics à une date ultérieure.

Contexte des trois coalitions participantes

Coalition du Bangladesh

Formée en décembre 2021, la coalition du Bangladesh est dirigée par l'Association pour la réforme agraire et le développement (ALRD). Elle comprend neuf organisations non gouvernementales (ONG) et OSC nationales et locales, ainsi que des personnes issues des médias, des milieux juridiques, universitaires, de la recherche et des communautés militantes.[7] Outre le plaidoyer national, la coalition met en œuvre des initiatives communautaires dans trois zones pilotes différentes situées dans les districts de Dinajpur, Faridpur et Patuakhali.

Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie)

Créée en février 2022, cette coalition sert de plateforme aux ONG et aux OSC qui défendent les droits des femmes paysannes, autochtones, d'ascendance africaine et afro-paysannes.[8] Elle comprend actuellement six OSC et opère à la fois au niveau national et local, en se concentrant sur les régions de Montes de María, Canal Del Dique et Córdoba.[9] La coalition est animée par le Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP).

Coalition d'Éthiopie

Lancée en janvier 2023, la coalition éthiopienne a débuté avec 14 organisations et s'est élargie à 25 organisations en mai 2025.[10] Elle comprend des partenaires locaux, nationaux et internationaux et est animé par Habitat for Humanity Ethiopia (HFHE).

---

7 Le financement des activités de S4HL au Bangladesh est assuré par le projet « Equal Stake in the Soil » (Part égale du sol) financé par le Bureau du Secrétaire du Département d'État américain sur les questions mondiales relatives aux femmes. La coalition s'appuie sur les membres de la coalition nationale pour l'accès à la terre de la coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC). Landesa et l'ILC apportent un soutien global et technique.

8 Parmi les organisations fondatrices, outre le CINEP/PPP, figurent le Réseau des femmes rurales du nord de Bolívar, les organisations ethniques et paysannes des populations déplacées de Montes de María, l'Association des femmes paysannes de la municipalité de Colosó, l'Association des pêcheurs du golfe de Morrosquillo (ASOPARGOLMO), le Groupe pour la défense de la terre et du territoire, la Corporation rurale de communication de Montes de María et la Corporation de développement solidaire.

9 À l'instar de la Coalition du Bangladesh, les activités de S4HL de la Coalition des femmes des Caraïbes (Colombie) sont financées par le projet « Equal Stake in the Soil ». La coalition s'appuie sur les membres de la coalition nationale pour l'accès à la terre de la coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC). Landesa et l'ILC apportent un soutien global et technique.

10 Les activités liées au projet S4HL en Éthiopie sont financées par le Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), qui finance également les coalitions en Ouganda et au Sénégal. Landesa apporte un soutien global et technique.

Principaux enseignements tirés des processus de réflexion

Les trois coalitions se sont concentrées sur une série d'approches transformatrices sensibles au genre, avec des éléments communs et uniques à tous les contextes. Leurs réflexions peuvent être regroupées en trois thèmes principaux :

1. **Autonomie de la coalition.** Chaque coalition a souligné l'importance de disposer de l'autonomie nécessaire pour adopter des méthodes spécifiques au contexte, flexibles et adaptables, qui répondent aux réalités locales et à l'évolution des besoins.
2. **S'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre.** Les coalitions se sont engagées dans des stratégies qui vont au-delà des interventions de surface. Elles visent à remettre en question les obstacles structurels et à transformer les normes sexistes néfastes.
3. **Éthique des soins et approches psychosociales.** Les coalitions ont fortement insisté sur les pratiques axées sur les soins, notamment le bien-être émotionnel, la guérison et la solidarité. Ceci fait partie intégrante du travail de transformation sensible au genre.

1. Autonomie de la coalition

L'autonomie des coalitions est apparue comme un élément fondamental pour permettre la mise en place d'approches transformatrices sensibles au genre adaptées au contexte, flexibles et polyvalentes. Bien que toutes les coalitions nationales de S4HL fonctionnent de manière autonome, les réflexions des coalitions de la Colombie et d'Éthiopie ont particulièrement souligné la façon dont l'autonomie leur a permis de s'appuyer sur leurs propres compétences, leurs expériences et leurs perspectives pour concevoir des interventions significatives et localisées.

Dès sa création, la **Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie)** s'est intentionnellement positionnée comme une alliance diverse et autogérée de femmes et d'organisations représentant des communautés paysannes, autochtones, d'ascendance africaine et afro-paysannes. Tout en s'alignant plus largement sur l'initiative S4HL, la coalition a affirmé son indépendance en définissant sa propre vision et ses propres objectifs.

Les éléments clés de son approche de l'autonomie comprend la création de ses propres principes fondamentaux et d'une théorie distincte du changement. Son cadre met l'accent sur quatre domaines d'attention et de changement : (1) la transformation personnelle et collective des membres de la coalition ; (2) la responsabilité relationnelle dans la vie quotidienne, y compris au sein des familles, des communautés et des organisations ; (3) le changement institutionnel, en reconnaissant que les institutions sont façonnées par les personnes et doivent évoluer dans la pratique, le discours et les attitudes ; puis (4) la transformation structurelle, en remettant en question les systèmes d'oppression, en dénonçant les inégalités et la violence, et en exigeant des conditions matérielles permettant une vie digne.

La coalition a élaboré une vision collective puissante pour guider son travail : « Nous rêvons d'un monde sans violence à l'encontre des femmes. Nous voulons être reconnues pour notre travail sur le territoire et jouir de l'autonomie et de l'autodétermination sur notre terre, avec des garanties de dignité sur le long terme ». Elle a également créé une représentation visuelle distincte, symbolisant les diverses identités et expériences de ses membres (photo de droite).

La coalition des femmes des Caraïbes illustre la manière dont l'autonomie peut favoriser une action authentique, fondée et transformatrice, guidée par les voix et les visions des personnes les plus touchées.

D'un autre côté, la **Coalition d'Éthiopie** n'a pas mis l'accent sur l'autonomie de manière aussi explicite que son homologue colombienne, mais elle a néanmoins tiré parti de son indépendance pour développer des approches très contextuelles pour la réalisation des droits fonciers des femmes. La coalition, composée d'organisations travaillant sur un large éventail de questions relatives aux droits des femmes, ne s'est que récemment penchée sur les questions relatives aux droits *fonciers* des femmes. Plusieurs actions parallèles ont permis de sensibiliser les membres de la coalition et les femmes locales à leurs droits fonciers et de cultiver une vision commune.

Tout d'abord, la coalition a mis en place des processus décisionnels inclusifs ce qui a permis à tous les membres de s'exprimer. Dès le départ, les membres se sont mis d'accord sur des structures de gouvernance participatives et se sont engagés à accorder une place centrale aux femmes locales dans tous les aspects de leurs travaux.

Deuxièmement, reconnaissant la nécessité de développer les connaissances internes, la coalition a fourni une formation complète sur les droits fonciers des femmes, la création de coalitions, la mise en réseau, la collecte de fonds et le plaidoyer. Cela a permis aux membres d'intégrer les droits fonciers des femmes dans leur travail. Ainsi, Community Transformation Ethiopia (CTE) a intégré les droits fonciers dans sa formation à l'autonomisation économique. De même, l'Association des femmes juristes éthiopiennes (EWLA), une organisation ayant plus de 30 ans d'expérience, a commencé à plaider en faveur des droits fonciers des femmes et à former les travailleurs communautaires en la matière, ce qui a constitué un ajout important à son programme.

Troisièmement, forts de leurs nouvelles connaissances et de leur vision du contexte, les membres de la coalition se sont engagés dans des dialogues politiques de haut niveau, y compris des consultations sur la proclamation relative aux terres rurales et à l'administration. Elles ont notamment plaidé en faveur d'un amendement visant à reconnaître les mariages polygames, afin de protéger les droits fonciers des femmes dans ce type d'union.

Finalement, tout au long de son travail, la coalition a donné la priorité à l'écoute et à l'amplification des voix des femmes locales, y compris dans les forums nationaux et mondiaux. Les femmes leaders traditionnelles ont joué un rôle essentiel en tant que championnes locales des droits fonciers des femmes, faisant le lien entre les pratiques coutumières et les cadres juridiques formels.

2. S'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre.

Les approches transformatrices sensibles au genre visent à s'attaquer non seulement aux symptômes, mais également aux causes profondes des inégalités de genre. Grâce à leurs réflexions, les coalitions ont identifié quatre types d'interventions clés qui ont contribué à s'attaquer à ces causes profondes. Tout d'abord, la coalition du Bangladesh a réfléchi aux efforts qu'elle a déployés pour aider les femmes leaders locales à faire entendre leur voix et à agir dans les sphères privée et publique. Ces efforts ont aidé les femmes à participer plus activement aux processus de gouvernance foncière, remettant en cause les dynamiques de pouvoir traditionnelles. D'autre part, les coalitions du Bangladesh et d'Éthiopie ont, toutes deux, souligné l'importance de renforcer les connaissances et la confiance des femmes en matière de droits fonciers. En améliorant les connaissances foncières, les femmes étaient mieux équipées pour faire valoir leurs droits et participer dans les systèmes locaux et administratifs. Puis, les coalitions du Bangladesh et de la Colombie ont cherché à remettre en question et modifier des normes sociales qui limitent les droits fonciers des femmes. Ces efforts ont pris la forme de dialogues communautaires, de campagnes de sensibilisation, de reportages journalistiques, de formation de fonctionnaires et de création d'espaces pour les cas et la guérison des femmes. En dernier lieu, la coalition éthiopienne s'est attachée à doter les acteurs gouvernementaux et les leaders communautaires des connaissances et de la volonté politique nécessaires pour soutenir les droits fonciers des femmes.

2.1 Les femmes leaders locales ont voix au chapitre et agissent dans les sphères privée et publique sur les questions de gouvernance foncière (Bangladesh)

Au début de la mise en œuvre de S4HL, la **coalition du Bangladesh** a identifié et soutenu les femmes leaders locales (notamment celles qui étaient prêtes à se porter volontaires et à défendre les droits fonciers des femmes) pour qu'elles deviennent des assistantes juridiques de la communauté et des agents de changement locaux. Ces femmes ont bénéficié d'un soutien au renforcement des capacités, notamment d'exercices de cohésion d'équipe et d'un mentorat motivant, ainsi que d'une formation formelle au foncier. Ce soutien leur a permis de mener des actions d'éducation et de plaidoyer au niveau local. Au fur et à mesure qu'elles gagnaient en confiance et en compétences, elles se sont engagées directement auprès des administrations locales pour défendre l'accès des femmes à la terre et aux ressources agricoles. Les femmes ont animé des séances communautaires de sensibilisation aux droits fonciers des femmes. Elles ont également pris la parole sur des plateformes locales et nationales, présentant leurs demandes directement aux décideurs politiques et aux personnes influentes au niveau national. La coalition planifie actuellement un programme avancé de développement du leadership afin de renforcer les compétences de ces femmes en matière de négociation, de prise de parole en public et d'influence.

Ces leaders locaux sont devenus la force motrice du plaidoyer de la coalition. Nombre d'entre elles ne s'étaient jamais considérées comme des leaders ou comme des personnes dont les connaissances méritaient d'être partagées. Leur participation à la coalition a transformé à la fois leur perception d'elles-mêmes et la façon dont elles sont perçues par leurs communautés. Leur voix collective est devenue un outil puissant pour mobiliser l'action en faveur de l'accès des femmes à la terre. L'accès aux terres khas (publiques), par exemple, reste l'une des rares voies viables d'accès à la propriété foncière au Bangladesh. Cependant, l'accès aux terres khas est devenu un sujet de plus en plus politisé. En effet, le gouvernement avait suspendu l'attribution des terres dans certaines régions sous le prétexte fallacieux qu'il n'y avait plus de personnes

sans terre. En réponse, les femmes leaders des sites pilotes ont pris des mesures pour exiger la reprise de l'attribution des terres. À Dinajpur, la coalition a organisé un rassemblement de masse de plus de 3 000 personnes, dont de nombreuses familles sans terre. Ce jour-là, non seulement les représentants des OSC ont pris la parole, mais aussi les femmes locales elles-mêmes, soit une première pour elles. Ce rassemblement et les femmes qui s'expriment sont présentés dans le court métrage « A Thousand Voices » (Mille voix).

2.2 Les connaissances juridiques des femmes et leur capacité à agir se sont considérablement accrues (Bangladesh, Éthiopie)

Les coalitions du Bangladesh et d'Éthiopie ont toutes deux fait du renforcement des connaissances juridiques des femmes et de leur capacité d'action une priorité de l'approche transformatrice sensible au genre. Leurs réflexions ont révélé comment l'amélioration des connaissances et de la confiance en matière de droits fonciers a entraîné des changements plus larges dans les normes de genre, le leadership et l'engagement de la communauté.

La **coalition du Bangladesh** a mis en œuvre un programme de formation complet pour les femmes leaders locales, couvrant les connaissances juridiques sur les lois foncières, les droits de succession et les procédures d'administration foncière ; la gestion numérique des terres, y compris la manière de consulter et de mettre à jour les registres fonciers numériques ; l'égalité de genre, l'intersectionnalité et le changement des normes sociales ; puis la résilience émotionnelle et les stratégies pour lutter contre la violence à l'encontre des femmes dans les contextes liés à la terre. Au fur et à mesure qu'elles acquéraient de l'expérience, les femmes ont commencé à élaborer le programme de formation, à identifier des besoins supplémentaires puis, finalement, à animer des sessions locales de sensibilisation et à former de nouveaux groupes d'assistantes juridiques.

Ces femmes, désormais formées en tant que assistantes juridiques communautaires, sont devenues des conseillères et des avocates de confiance. À Faridpur, par exemple, les assistantes juridiques ne se contentent pas d'organiser des réunions communautaires régulières, elles sont devenues des conseillères actives. À titre d'exemple, au cours d'une période de trois mois, elles ont aidé 20 personnes dans le cadre de procédures de mutation foncière, guidé 95 personnes sur les droits de succession, aidé 11 personnes à interpréter leurs documents fonciers et soutenu 5 personnes en leur donnant des conseils préliminaires sur les procédures judiciaires.

Cette évolution, passant des femmes se rendant rarement dans les bureaux fonciers à des avocates régulières et reconnues, représente une profonde transformation. Les assistantes juridiques ont réfléchi au changement personnel le plus important qu'elles ont connu et ont répondu par une simple phrase : « Tout le monde nous connaît ». Leur visibilité et leur influence marquent un changement important dans les normes de la communauté. Ces histoires sont présentées dans les courts métrages suivants : « L'émergence d'un artisan du changement : Monira Begum,assistante juridique de Faridpur » et « Acteur du changement social : Rita Murmu, leader communautaire à Dinajpur »

De même, la **coalition d'Éthiopie** a mis en œuvre une série d'initiatives visant à renforcer les connaissances juridiques des femmes et leur capacité à agir, en participant à l'exercice de réflexion sur les approches transformatrices sensibles au genre faisant état de changements notables dans les attitudes et les comportements de la communauté. Des études de cas tirées du rapport de réflexion de la coalition illustrent la façon dont l'éducation, associée à un soutien local, peut entraîner des changements significatifs.

Les membres de la coalition ont élaboré et mis en œuvre des programmes ciblés pour atteindre divers groupes de femmes. Par exemple, l'association EWLA a touché plus de 400 membres de la communauté par le biais de séances de sensibilisation et de services d'assistance juridique gratuits pour les femmes locales. Ces efforts ont aidé les femmes à comprendre et à faire valoir leurs droits fonciers, en particulier dans les cas d'héritage et de litiges fonciers. Un autre membre de la coalition, le CTE, a dispensé une formation en matière de droits fonciers des femmes à plus de 1 000 membres de groupes d'entraide (SHG), principalement des femmes mais aussi des hommes. Ces sessions ont non seulement permis aux femmes de participer aux décisions relatives à la terre, mais ont aussi permis de remettre en question la perception qu'ont les hommes du rôle des femmes en matière de propriété et de gouvernance foncières. Enfin, le programme de développement communautaire de la Mission (MCDP) a concentré ses efforts sur les femmes de ménage et les jeunes filles rurales présentant un risque de déplacement, en les informant de leurs droits de succession et de la manière de conserver l'accès aux terres familiales. Cette intervention s'est attaquée à un problème crucial : de nombreuses filles migrent vers les zones urbaines pour travailler, avant de revenir plus tard sans terre ni logement. Le travail du MCDP vise à prévenir ce cycle de déplacement et de dépossession.

Ces programmes ont aidé les femmes à avoir confiance en elles, à faire valoir leurs droits et à influencer les décisions du ménage et de la communauté. Les membres de la coalition ont noté que l'alphabétisation juridique n'a pas seulement amélioré les résultats individuels, mais a également modifié les normes communautaires, en créant un espace pour que les femmes soient considérées comme des acteurs compétents en matière de gouvernance foncière.

2.3 Les normes sociales qui limitent les droits fonciers des femmes sont remises en question et abordées au sein des communautés et des espaces politiques (Colombie, Bangladesh)

Les coalitions de la **Colombie** et du **Bangladesh** ont toutes deux réfléchi en profondeur à leurs efforts pour remettre en question et transformer les normes sociales néfastes qui limitent l'accès des femmes à la terre et au territoire, ainsi que leur utilisation et le contrôle sur ceux-ci.

Lorsque S4HL Monde a proposé à la **coalition de la Colombie** d'aborder la question des normes sociales et des comportements, plusieurs questions ont été soulevées. Les membres de la coalition craignaient que l'identification de normes sociales néfastes ne stigmatise les communautés ouvrières, paysannes, d'ascendance africaine ou autochtone comme étant les seules responsables de l'inégalité et de la violence dont les femmes sont victimes, perpétuant ainsi la stigmatisation et le racisme. Elles se sont demandé si l'identification des normes sociales locales ne risquait pas d'éclipser la lutte plus large contre les systèmes mondiaux d'oppression.

En gardant ces questions à l'esprit, la coalition a recadré le concept en se référant aux normes sociales néfastes en tant que « mythes » qui limitent l'accès, l'utilisation, le contrôle et la permanence des femmes sur la terre et le territoire. Voici quelques exemples de mythes qu'elles ont identifiés :

« Lors de leur période de menstruation les femmes ne travaillent pas la terre car elles craignent d'endommager les récoltes. »

« Les hommes ne permettent pas à leurs filles, partenaires, épouses et membres de la communauté de participer au travail [de pêche] parce que la mer devient jalouse. »

« Les femmes dans l'agriculture sont un fléau. Elles sont inutiles. »

« Les femmes n'héritent pas parce que leurs parents ont peur que leurs maris les volent et les abandonnent ensuite. »

Grâce à un consensus au sein du groupe, la coalition a élaboré des stratégies ciblées pour trois groupes prioritaires.

Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie) Identification des changements normatifs

Groupe prioritaire	Comportement préoccupant	Interventions
Femmes des communautés de la coalition	La participation communautaire et politique limitée des femmes aux questions agraires et environnementales est associée à un manque de connaissances ou à des doutes sur leurs droits à la terre et au territoire, à l'exercice de diverses formes de violence qui réduisent l'autonomie et l'estime de soi, et à la présence de problèmes psychosociaux qui génèrent de l'insécurité lorsqu'il s'agit de s'exprimer ou de revendiquer leurs droits.	École du tissage des savoirs, la défense des autonomies
Hommes dans les foyers et les communautés	Les masculinités traditionnelles associées à la violence, à l'hypersexualité et à l'hétérosexualité obligatoire persistent.	Série audio et dialogues communautaires, « Ouais, et pourquoi pas ? » Des hommes engagés en faveur de l'égalité de genre.
Fonctionnaires du secteur foncier	Normalisation de la violence à l'encontre des femmes. Déni du droit des femmes à la terre en raison de leur identité, de leur physique, de leur orientation sexuelle et de leurs caractéristiques physiques. Refus de l'autonomie des femmes lorsqu'elles tentent d'accéder aux services publics chargés des questions agraires.	Séminaire de formation, « Ouais, et pourquoi pas ? » pour les fonctionnaires engagés en faveur des droits des femmes

Interventions clés

École du tissage des savoirs, la défense des autonomies. Il s'agit d'un espace réservé aux femmes pour la réflexion, la résistance et l'autonomisation, développé et animé par des membres de la coalition de la Colombie. L'école favorise le dialogue sur les corps, les terres et l'autonomie, et renforce les stratégies de leadership et de protection.

« Ouais, et pourquoi pas ? » Hommes engagés en faveur de l'égalité de genre. Une série en cinq parties destinée aux hommes, élaborée par des membres de la coalition de la Colombie, couvrant des thèmes tels que les soins, la paternité et la participation des femmes à la gouvernance de la terre et de l'eau. Partagée avec plus de 40 hommes et diffusée sur quatre stations de radio communautaires, la série a été saluée pour son ancrage dans l'expérience vécue.

« Ouais, et pourquoi pas ? » Fonctionnaires engagés en faveur des droits des femmes. Cette intervention s'est appuyée sur la série développée pour les hommes au sein des communautés en Colombie. Elle aborde les questions liées à la terre et au genre pour les fonctionnaires locaux. Plutôt que de proposer une formation sur le genre, ce séminaire visait à susciter une réflexion chez les fonctionnaires sur la manière dont les pratiques institutionnelles perpétuent la misogynie, le racisme et le classisme. L'objectif : transformer les mentalités et les systèmes de l'intérieur.

Les normes sociales ont été l'un des défis les plus persistants auxquels la coalition du **Bangladesh** a dû faire face pour faire progresser les droits fonciers des femmes. La coalition a relevé ce défi en adoptant une stratégie à plusieurs niveaux combinant l'éducation, la réflexion et le plaidoyer. La coalition a formé des assistantes juridiques communautaires afin qu'elles comprennent le concept de normes sociales et puissent réfléchir à la manière dont ces normes ont façonné leur propre vie. Ces sessions ont aidé les assistantes juridiques à reconnaître les barrières invisibles auxquelles les femmes sont confrontées pour accéder à la terre et aux fonctions de direction. Les assistantes juridiques ont ensuite organisé des réunions communautaires au cours desquelles les femmes et les hommes ont discuté ouvertement des normes néfastes. Ces dialogues ont créé un espace de réflexion collectif et ont commencé à modifier les perceptions, notamment les perceptions autour de la croyance que la propriété foncière et la prise de décision sont des domaines exclusivement masculins. La coalition a également engagé des représentants du gouvernement, des OSC et des médias pour sensibiliser l'opinion publique et promouvoir l'ouverture au changement. Ce plaidoyer a contribué à remettre en cause le renforcement institutionnel des normes discriminatoires.

Bien que les changements systémiques prennent du temps, la coalition a déjà constaté des changements tangibles dans la façon dont les femmes sont perçues dans leurs communautés. L'augmentation de la mobilité des femmes, de leur visibilité dans les administrations et du respect de la part des fonctionnaires constituent des résultats importants.

Un exemple frappant est celui d'un fonctionnaire agricole qui a d'abord rejeté la capacité des femmes à cultiver la terre, en déclarant que : « Les femmes sont nées pour souffrir. Elles ne peuvent pas faire de travaux agricoles dans les champs parce qu'elles ne sont pas qualifiées et qu'elles n'ont pas de terres agricoles à leur nom. Il n'est pas utile de soutenir les femmes avec des cartes agricoles [cartes délivrées par le gouvernement qui permettent aux agricultrices d'accéder à des crédits subventionnés et à des services d'intrants]. » Après une série d'interactions, notamment de visites d'assistantes juridiques et sa propre visite dans leur village, son point de vue a changé. Aujourd'hui, il soutient activement les agricultrices et reconnaît leur dévouement et leurs capacités.

2.4 Les acteurs gouvernementaux et les leaders locaux sont équipés pour soutenir les droits fonciers des femmes (Éthiopie)

La **coalition d'Éthiopie** a reconnu que pour parvenir à un changement dans la gouvernance foncière sensible au genre, il fallait non seulement renforcer l'autonomisation des femmes, mais également engager les acteurs gouvernementaux et les leaders traditionnels et les doter des connaissances, des outils et de la motivation nécessaires pour soutenir les droits fonciers des femmes.

Les membres de la coalition ont organisé des formations sur les connaissances juridiques et le droit coutumier à l'intention des leaders communautaires et des chefs religieux. Ces sessions

visaient à approfondir leur compréhension des droits fonciers des femmes, à les encourager à remettre en question les pratiques discriminatoires fondées sur le genre et à promouvoir l'alignement entre les normes coutumières et les cadres juridiques formels. La coalition a également organisé des dialogues communautaires avec ces leaders afin de favoriser une compréhension commune et un engagement collectif en faveur du changement.

Pour élargir son champ d'action, la coalition a engagé une personnalité bien connue d'un grand groupe traditionnel afin de promouvoir les droits fonciers des femmes par le biais de campagnes médiatiques. Ces messages publics ont encouragé d'autres leaders traditionnels à soutenir les droits des femmes, contribuant ainsi à normaliser les attitudes en faveur des droits fonciers des femmes selon des modalités adaptées à la culture.

Enfin, en partenariat avec le ministère de la Femme et des Affaires sociales, la coalition a réalisé une évaluation régionale des droits fonciers des femmes. Les résultats ont révélé l'existence d'obstacles majeurs, notamment l'absence de documentation juridique sur les droits fonciers des femmes, l'accès limité aux ressources financières et la disponibilité insuffisante d'outils agricoles modernes. En réponse, la coalition et le ministère ont organisé conjointement des sessions de formation et des ateliers pour combler ces lacunes, renforcer les capacités des acteurs locaux et promouvoir la participation des femmes aux systèmes agricoles modernes.

3. Éthique des soins et approche psychosociale.

La **Coalición de Mujeres del Caribe por la Tierra y el Territorio (Colombie)** opère dans une région marquée par une histoire récente de violence, y compris la perte tragique de femmes alliées pendant la durée des activités. Dans ce contexte, la coalition a pleinement adopté une éthique de soins et une approche de soutien psychosocial comme éléments centraux de son organisation, de son plaidoyer et de sa culture interne.

Citant Bell Hooks : « lorsque des personnes blessées s'organisent en groupes pour créer un changement, notre lutte est souvent minée par toutes les questions émotionnelles non résolues », la coalition a reconnu que la guérison et la reconnaissance de soi sont des conditions préalables à la revendication de droits et à la construction d'un pouvoir.

Elle a reconnu que la lutte pour la terre a toujours été traumatisante pour les paysannes, les femmes rurales, les peuples autochtones et les communautés d'ascendance africaine, et qu'elle a fracturé les relations et les communautés. À ce titre, les femmes se sont engagées à s'axer sur les soins, à favoriser le bien-être émotionnel et la guérison collective dans tous les aspects de leur travail.

Elles ont adopté des principes fondamentaux pour définir l'approche axée sur les soins : chaque action sera guidée par une éthique des soins, le corps et les émotions sont au cœur de notre travail, la communauté et les expériences partagées sont privilégiées par rapport à l'isolement, les plans de soins sont identifiés, les premiers soins psychosociaux et un soutien émotionnel sont fournis, puis les espaces de réflexion pour les hommes sont également encouragés.

La reconnaissance de ce besoin profond de soins face à des actes de violence de longue date et soudains a conduit la coalition à mener deux actions de soutien aux organisations et aux femmes. L'une d'entre elles était le cercle de parole, axé sur le soutien émotionnel et les soins personnels. L'autre était une réunion de soutien émotionnel en présentiel pour les leaders de Montes de María OPDS.

Ces étapes ont donné lieu aux réflexions suivantes de la part des membres de la coalition :

> *« Après la pandémie, lors de l'attaque armée, les séances psychosociales virtuelles ont été très importantes. Elles m'ont marqué, parce qu'elles vous confrontent à ce que vous faites »*

> *« Si cette composante psychosociale n'existait pas, la coalition n'existerait plus. Elle vous permet de reconnaître votre travail et ce que vous faites. »*

> *« Ce qui nous détruit en tant que femmes, ce sont les fardeaux. Et grâce à ces espaces, nous apprenons à raconter, à lâcher prise, à nous connaître. Nous nous rechargeons pour continuer. Nous revenons plus fortes pour affronter notre réalité. »*

> *« Les chansons et la littérature que vous partagez avec nous sont essentielles. Je les écoute encore et encore, et à chaque fois elles m'inspirent quelque chose de différent. »*

La coalition développe d'autres actions comme celle de s'engager à réserver du temps lors de chaque réunion ou session de travail pour effectuer des exercices de soins et de soutien émotionnels. Le Care Grant (subvention) est un autre élément essentiel qui aide les femmes à participer, que ce soit en les invitant à amener leurs enfants aux réunions ou en leur apportant un soutien financier pour qu'elles puissent nourrir les personnes à leur charge et une personne qui s'en occupe lorsqu'elles sont absentes.

Enfin, la coalition considère que la communication n'est pas seulement un message, mais un droit, une stratégie politique et un processus créatif. Leur stratégie de communication vise à remettre en question les stéréotypes, à promouvoir le dialogue public et à influencer les pratiques sociales et institutionnelles. Leurs principales initiatives en matière de communication sont les suivantes « Patios Sabrosos » (Patios sympas) ; reportages journalistiques ; la série audio « Ouais, et pourquoi pas ? » (décrite ci-dessus) ; correspondance entre les femmes défenseures des droits fonciers ; déclarations telles que celle publiée sur l'urgence de la violence à l'encontre des femmes ; et récits de voyage.[11][12][13]

Conclusions et implications pour le programme

Les réflexions des coalitions du Bangladesh, des femmes des Caraïbes (Colombie) et d'Éthiopie mettent en lumière le potentiel des approches transformatrices sensibles au genre pour aller au-delà des programmes qui atteignent, bénéficient et autonomisent les programmes et les initiatives qui transforment fondamentalement les femmes, les foyers, les communautés et les institutions. Les réflexions démontrent que la réalisation des droits fonciers des femmes n'est pas seulement un défi juridique ou technique : il s'agit d'un processus profondément social, émotionnel et politique.

---

[11] Disponible sur Instagram : @mujer.tierrayterritorio | Facebook : @Derecho.tierra.territorio.Colombia

[12] https://cinep.org.co/open-letter-against-the-national-emergence-on-violence-against-women/

[13] https://cinep.org.co/relatos-de-un-viaje/

Au travers de ces réflexions nous constatons que :

- **L'autonomie** permet aux coalitions de concevoir des interventions adaptées et ancrées dans les réalités vécues.
- **Le leadership des femmes locales soutient** la transformation au sein des communautés et peut promouvoir des changements nationaux et mondiaux plus larges grâce aux voix amplifiées des femmes locales. Lorsque les OSC et les gouvernements écoutent et intègrent les femmes locales dans les décisions de programmation et de budgétisation, de grands progrès peuvent être accomplis
- **L'action collective** est une méthode efficace pour permettre aux femmes d'agir et d'obtenir des changements durables. L'action collective est souvent plus facile à mettre en œuvre que l'action individuelle.
- **L'alphabétisation juridique** permet aux femmes de s'orienter dans les systèmes, de faire valoir leurs droits et de soutenir les autres.
- **La remise en question et le démantèlement des normes sociales négatives** sont essentiels pour modifier les perceptions et redistribuer le pouvoir.
- **L'éthique des soins et le soutien psychosocial** ne sont pas facultatifs mais fondamentaux pour soutenir le militantisme et le leadership dans des contextes de traumatisme et d'inégalité. L'engagement de S4HL à « ne pas nuire » reste essentiel.
- **Associer les hommes, les garçons et les leaders traditionnels** pour s'assurer qu'ils comprennent et assument leur responsabilité pour assurer les droits fonciers des femmes et garantir l'épanouissement des familles et des communautés.

Implications pour le programme de S4HL

1. **Investir dans l'autonomie et la flexibilité des coalitions**. S4HL devrait fournir aux coalitions l'espace, les ressources, la confiance et le soutien nécessaires pour définir leurs propres priorités, stratégies et calendriers. L'autonomie favorise l'innovation et l'appropriation
2. **Faire de l'alphabétisation juridique une stratégie fondamentale**. L'autonomisation juridique doit aller au-delà du partage d'informations. Elle devrait inclure une formation dirigée par des pairs, un mentorat et un soutien pratique permettant aux femmes d'agir en tant que défenseures des droits et conseillères au sein de leurs communautés.
3. **Intégrer le changement des normes sociales dans toutes les interventions**. Le changement de normes doit être intentionnel, participatif et sensible à la culture. S4HL devrait aider les coalitions à concevoir des stratégies créatives, menées par les communautés, qui engagent à la fois les femmes et les hommes, ainsi que les acteurs institutionnels et les leaders influents.
4. **Intégrer le soutien psychosocial et l'éthique des soins**. S4HL doit continuer à reconnaître le travail émotionnel et le traumatisme dans son travail en faveur de la justice de genre. Cela signifie qu'il faut allouer des ressources au soutien psychosocial et aux espaces de réflexion et de guérison.
5. **Tirer parti de la communication en tant qu'outil stratégique**. S4HL devrait considérer la communication non seulement comme une action de sensibilisation, mais aussi comme un processus politique et créatif qui amplifie la voix des femmes, remet en question les stéréotypes et modifie le discours public.

6. **Engager les institutions en tant que sites de transformation**. S4HL devrait continuer à soutenir les coalitions pour qu'elles travaillent avec les acteurs gouvernementaux en tant qu'agents du changement pour permettre un changement au sein des institutions.

Ces réflexions et implications offrent une feuille de route pour approfondir l'impact des approches transformatrices sensibles au genre dans le travail de S4HL sur les droits fonciers des femmes et au-delà. Elles appellent toutes les parties prenantes (bailleurs de fonds, responsables de la mise en œuvre, décideurs politiques et communautés) à centrer les approches transformatrices sur la justice de genre.

Notre objectif doit être non seulement d'*atteindre*, de *bénéficier* et d'*autonomiser* les femmes, mais également de les *transformer*, et pas seulement les femmes, mais aussi les systèmes, les institutions et les dynamiques de pouvoir.